L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN. 7 MARS 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI. 7 MARS 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Le discours d'inauguration de M. Cleveland.

Dans notre dernier article sur l'inauguration de M. Cleveland, nous avons essayé d'expliquer, en quelques mots, le sens profond, la haute portée de la révolution qui s'opère, en ce moment, dans la politique de l'Union—révolution, avons-nous dit, avec raison, car c'en est une véritable, malgré son caractère essentiellement pacifique; et elle embrasse presque toute la sphère de l'activité gouvernementale.

A peine avons-nous, et pour cause, fait mention du discours—manifeste, qui était cependant l'âme des cérémonies de samedi dernier, leur seule raison d'être. C'est que ce discours qui, comparé aux longues et filandreuses élucubrations en usage, en pareille occasion, est d'une brièveté, d'une clarté rares, contient tout un programme entièrement nouveau de politique et d'administration, et qu'à ce titre, il méritait un article à part.

Sans se départir, un seul instant, de la courtoisie qu'on se doit toujours, mais dont on se dispense trop souvent, entre vainqueurs et vaincus, M. Cleveland y fait, hardiment, le procès à l'administration Harrison et à toutes celles qui l'ont précédée, depuis au moins vingt-quatre ans. C'est un retour franc et loyal aux doctrines de la démocratie de Jefferson à Buchanan—non moins, toutefois, la trop fameuse devise "Les dépouilles aux vainqueurs", qu'il foudroie nettement. Et il est tout naturel qu'il parle et agisse de la sorte, puisque la réforma qu'il préconise et qu'il veut inaugurer, consiste à ne tenir aucun compte des service électoraux et à ne rendus à tel ou tel parti, à telle coterie, et à ne reconnaître, comme titre, à l'admission aux emplois, que la capacité, la compétence et l'honnêteté. Après tous les scandales, toutes les malversations, toutes les ingérences, tous les passe-droits qui depuis tant d'années, se sont produits au grand jour et sont restés non seulement impunis mais triomphants, il est clair que le moral de la nation doit être plus ou moins affecté. C'est à éclairer l'esprit public et à rétablir la santé dans les différentes branches, plus ou moins contaminées, de l'administration, que doit travailler le gouvernement. On ne saurait, assurément, mieux penser ni mieux dire.

M. Cleveland déclare la guerre à toute combinaison ou coalition d'intérêts privés, ayant pour but de porter atteinte à la liberté du travail, et d'en accaparer les bénéfices, au détriment des masses laborieuses. C'est là, en effet, la plus grande plaie économique de l'Union, comme c'est le plus grand crime des administrations républicaines que d'en avoir favorisé le développement.

Or, c'est à l'aide d'un tarif arbitraire, reposant sur le principe d'une protection exagérée et mensongère, que se sont établis et propagés les monopoles dont souffre le pays. C'est donc au tarif qu'il faut s'en prendre, pour remédier au mal. L'impôt, quelque forme qu'il revête—qu'il atteigne, à l'intérieur, le produit du travail national, ou, à la frontière, les produits étrangers—n'a et ne peut avoir pour but de protéger certaines industries ou certaines classes plutôt que d'autres ; l'égalité, qui est la base de toute démocratie, s'y oppose. Il n'a d'autre objet que de subvenir aux besoins du gouvernement, aux frais indispensables à une bonne administration Rien de plus, rien de moins. C'est, évidemment, le tarif, au point de vue du revenu, que vise, ici—M. Cleveland. Nous ne blâmons, ni n'approuvons ; nous nous bornons, pour l'heure, à constater. Comment, en effet, baser un jugement sur les données vagues que nous puisons dans un discours d'inauguration !

Le fondement est simplement posé. Quel édifice va-t-on y élever ? et quelles proportions lui donnera-t-on. Toute la question est là. En pareille matière, les principes ne sont rien ; l'application est tout. Du plus sublime, du plus juste de tous les principes, on peut, en le poussant à l'extrême, tirer les conséquences les plus injustes, les plus funestes à la prospérité d'un peuple.

Attendons, patiemment, et avec confiance. Nous sommes en présence d'un homme et d'un parti aussi prudents, aussi sages qu'honnêtes. Ce qu'il a de bien certain, c'est que la double répartition des droits d'en d'entrée et des taxes intérieures, se fera, désormais, suivant les règles de la plus stricte justice, de la plus parfaite égalité. Le nouveau Président y a engagé sa parole de la façon la plus solennelle, et l'on sait à quel point il sait tenir ses promesses. Pour n'y être pas infidèle, il a été, durant sa dernière présidence, jusqu'à se faire, dans son propre parti, des ennemis de ceux qui ne comprenaient pas la haute portée de la politique réformatrice qu'il inaugurait.

M. Cleveland veut aussi introduire, dans les différentes branches de l'administration, la plus stricte économie Il a prononcé, à ce propos, le mot de frugalité, non pas qu'il veuille réduire l'armée trop nombreuse de nos fonctionnaires au régime du brouet clair ; mais il est bien décidé à mettre fin aux extravagances des dépenses publiques. Il a annoncé son intention bien arrêtée de réduire le budget des pensions, qui est tout à la fois, ruineux et frauduleux.

Une idée-mère domine tout le discours de M Cleveland et en anime, en éclaire les moindres détails: c'est que tous les pouvoirs qui ont été donnés, par la nation, à ceux qu'elle a chargés d'administrer ses affaires, ne doivent être exercés par eux, qu'en vue notigeament du bien public, et pour assurer la prospérité du pays, les droits des Etats et le bien-être des particuliers

Il y a longtemps que nous n'avons lu une déclaration de principes aussi noble, aussi droite, aussi exempte de détours et de faux fuyants. Beaucoup d'autres ont, depuis des années, tant parlé pour ne rien dire, ou pour dissimuler leur pensée, que l'on est tout étonné d'entendre un homme parler si peu, pour en dire tant, et pour ne rien cacher de ce qu'il a sur le cœur.

INVANTICIDE.—Une jeune fille de dix-sept ans, Louise Salviat, a comparu, récemment, devant le jury de la Seine, à Paris.

Le 29 septembre dernier, Louise Salviat, qui venait d'accoucher pendant la nuit, se leva et prit son enfant à la gorge ; elle serra de toutes ses forces, et comme le petit être résistait et ne voulait pas mourir, elle eut recours à ses ciseaux et lui ouvrit la trachée-artère.

A l'audience, l'accusée a raconté, à travers un délage de larmes, qu'elle avait agi dans un vrai accès de folie causé par la peur terrible que lui faisait la colère paternelle.

Après plaidoirie de Me Robert Godefroy, le jury a admis cette excuse et rendu un verdict de non culpabilité.

La cour a acquitté Louise Salviat.

LOUISIANE.

La Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 4 mars :

Notre excellent confrère, le *Sugar Bowl*, annonce que la lampe, jusqu'au moment où il écrivait, a été extrêmement favorable aux travaux des champs et à la végétation, mais, depuis la nuit du 3 mars, nous avons eu des froids qui ont pu changer la situation. L'article dont nous parlons, datait du jour qui a précédé ces froids.

Quel effet a produit ce brusque changement de temps ? C'est ce que nous ne saurons que dans le courant de la semaine qui vient de commencer.

—Nous ne connaissons pas, dans l'Etat, de localité où se fasse plus vivement sentir le besoin d'une usine centrale, que Bâton Rouge.

Partout ailleurs, les planteurs trouvent plus ou moins moyen de placer leurs produits. A Bâton Rouge, il ne s'en trouve aucun.

Cependant le sol y est éminemment propre à la culture de la canne qui est peut être, plus riche en matière saccharine, là, que dans les autres paroisses.

Voici les résultats que vient d'y obtenir M. John McQuaid. Il écrit au *Sugar Bowl* : "J'ai eu une très belle récolte, l'an dernier ; mais je n'ai pas tiré grand profit de la vente. J'ai envoyé mon sirop à la Nouvelle-Orléans ; j'en ai obtenu de 20 à 21 cents, le gallon. Il était au même degré que celui de l'année précédente et je l'avais vendu, alors, de 25 à 26 cents, le gallon. Il renfermait 58 pour cent de sucre. Le Prof Stubbs affirme que c'est le plus riche qu'il ait jamais eu sur la Côte.

Voici le résultat de la polarisation opérée, le 1er novembre: Plant, 13,6 pour cent ; souches de première année, 16,4. On voit combien nos cannes sont riches. Si nous n'avons pas bientôt d'usine centrale, je serai obligé d'abandonner cette culture."

—La construction d'une usine centrale à Centreville est, maintenant, un fait assuré. Il y a, déjà, plus de $50,000 d'actions prises, par nos résidents.

Il n'y a pas possibilité de faire de l'argent avec la canne, si l'on n'en peut obtenir la plus haute extraction possible, et on n'y arrivera jamais qu'avec l'usine centrale, munie de machines modernes.

L'idée primitive était de travailler avec un capital de $100,000. Mais on a reconnu qu'il fallait, au moins, $150,000 pour conduire à bien l'entreprise. Depuis, plusieurs capitalistes ont promis de souscrire pour $25,000 ; il ne reste plus, pour le moment, que $20,000 à trouver pour parfaire la somme. Il y a à redouter l'abolition de la prime; raison de plus pour établir des usines centrales. A défaut de grands capitaux, on peut les fonder sur le système de la coopération. Parmi ceux qui ont l'intention d'acheter la canne, il s'est déclaré une concurrence qui a fait monter les prix. Des planteurs qui avaient acheté à $2. 50 la tonne, l'an dernier, en offrent, aujourd'hui, $3. 50 et même $4. 15.

—Le capitaine A. D. Lacy, de Marie, a loué un fort lot de terres dans la paroisse Vermillion, pour y faire du sucre et du riz.

Plusieurs capitalistes, dit le *Telegraph*, de Monroe, viennent d'acheter l'habitation Lower Pargoud, $33,000 ; ils vont la diviser en lots. M. E. N Pugh, vient aussi d'acheter, $33,200, l'habitation Welton, dans la paroisse St-Jacques, une des plus belles de l'Etat.

—Nous lisons, dans le *Democrat-Journal* :

La canne se vend de $3 50 à $4, la tonne, aux usines centrales de la basse Louisiane.

Si cette culture était plus étendue ; si les paroisses du nord-ouest s'y adonnaient, on pourrait établir dans ces parages, sur la chemin de fer du Texas Pacifique, une usine où acheteraient toutes les cannes qui y seraient récoltées. Cela rapporterait bien autrement que le coton, qui exige beaucoup plus de travail, beaucoup plus de main d'œuvre. Ajouter à cela que l'industrie sucrière, dans les îles Hawaii, traverse une crise difficile.

La grande "Hawaiian Sugar Company" dans laquelle Claus Spreckles a de très sérieux intérêts engagés, se trouve dans une position critique. Elle a été obligée de lever dernièrement une somme de $5 sur chaque action, elle qui, depuis bien des années, distribuait à ses actionnaires de beaux dividendes. Un grand nombre d'actionnaires, ont refusé de payer la somme qu'on leur demandait ; il se manifeste une résistance sérieuse à cette levée de fonds. Il y a là un motif d'encouragement pour les planteurs louisianais.

Ajoutons que, dans l'Ouest, il y a une tendance très marquée, à émigrer vers le Sud, vers la Louisiane. Tout indique qu'avant cinq ou six ans, toute notre contrée aura pris des développements merveilleux.

Le sol de l'Ouest et du Far-West ne vaut pas le nôtre ; on commence à le comprendre. En définitive, toutes les chances d'un pays, viennent de son sol ; il faut toujours en revenir là, et c'est par son sol, d'une fertilité extrême, que se fait remarquer à la Louisiane. Il y avait récemment à la Nouvelle-Orléans, un homme très influent de l'Ouest, M. John W. Howard, le maître de poste de Chicago. Il disait : on se préoccupe beaucoup au Nord, des richesses naturelles de votre pays et des ressources étonnantes qu'il recèle à la spéculation. S'y est il chez vous que vos immenses terrains boisés, que cela suffirait pour y attirer une nombreuse population. Vous en tireres un énorme bénéfice.

Le *Meschacebé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 4 mars :

Le fleuve continue à monter rapidement, et, du train qu'il grossit, il ne tardera pas à atteindre nos levées. Chercherа-t-il à passer pardessus, comme l'an dernier ? Chacun ces espérer que non, et l'espoir est fortifié par les nouvelles de l'Ouest, qui sont d'un caractère très rassurant. Sauf une hausse à St-Louis, une baisse se fait sentir partout ailleurs.

—La commission de drainage du Bonnet Carré espère avoir, bientôt, résolu le problème de l'égout parfait du district', Le creusement du canal qui doit jeter les eaux du district dans le lac, avance rapidement, et les commissaires ont confidence dans le résultat de leur entreprise. Quelques habitants du district, comprenant leurs intérêts, ont contribué volontairement : la commission des levées a souscrit $100, et le jury de police, à qui revient l'entretien de la route publique d'une partie du Bonnet Carré ; y ajoutera, probablement, pour permettre de compléter le travail en creusant le canal jusqu'au chemin public, dont l'egout est si coûteux.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 4 mars:

Le fleuve continue à monter avec une rapidité vraiment effrayante. Déjà, il baigne le pied de certaines levées, et ses lames, dont les caresses désastreuses sont si redoutées, se livrent à leur besogne par les vents qui soufflent.

Cependant, hâtons-nous de dire que nos levées ont reçu plus d'attention que de coutume, et, qu'on peu partout, s'élèvent des digues gigantesques destinées à repousser les attaques les plus violentes de cette belle horreur qui, tout en faisant la gloire de nos rives, contribue trop souvent aussi au malheur de ceux qui les habitent.

Malgré cette crue, les nouvelles du haut du fleuve sont plus rassurantes. Ceux qui ont étudié cette question du fleuve, prétendent que les deux crues qui arrivent pas ensemble, cette année, comme cela a eu lieu l'an dernier. Ils expriment l'opinion qu'une baisse se fera sentir avant que le dégèle se produise dans le nord, et que nous serons ainsi préservés des grandes eaux qui ont causé tant de dégâts l'an dernier.

—On nous dit que le gouvernement fédéral se propose, dès que le fleuve aura baissé de nouveau, de continuer la levée Lilly, pour aboutir à celle de la Ferme Modèle. Ce projet causerait un déplacement immense de demeures, etc, car le terrain qu'elle traverserait est assurément l'un des plus peuplés de la paroisse.

L'AFFRANCHISSEMENT DES FEMMES EN FRANCE.—A la suite des autres documents déjà oubliés, la Ligue de l'affranchissement des femmes vient d'adresser à la Chambre des députés la lettre suivante :

Messieurs les députés,

Pendant la période d'inscription sur les listes électorales, deux femmes, les citoyennes Astié de Valsayre et Florence Hubert, ont réclamé, par ordre de la Ligue de l'affranchissement des femmes, leur carte d'électrice, à M. Rasser, maire du 7e arrondissement, pas plus que le maire de Saint-Ouen, présenti pour l'avenir, n'ont mis, pour leur part, d'opposition à ce que satisfaction leur fut donnée.

Considérant donc, ainsi qu'il ressort de ce fait, que beaucoup de personnes jugent aujourd'hui inique d'astreindre à tous les devoirs des femmes auxquelles on ne veut reconnaître aucun droit, la Ligue socialiste révolutionnaire pour l'affranchissement des femmes a l'honneur de vous demander comme solution log que d'une situation fausse :

Soit d'accorder, pour commencer, le titre d'électeur du moins aux veuves et célibataires figurant sur les listes d'impôts à l'égal des hommes ;

Soit de dégrever toutes les femmes de toutes les contributions.

Veuillez agréer, etc.

Pour l'affranchissement :
La candidate électrice effective,
Astié de Valsayre.

Le candidate auxiliaire,
Hermance Chatelain,
Directrice de la *Revue européenne*.

UNE MAISON A VINGT-TROIS ETAGES.—On lit, dans la *Petite Presse*, de Paris : M. Jules Claine, l'explorateur bien connu de la presqu'île de Malacca, qui vient d'arriver à Paris, retour d'un nouveau voyage au Mexique et aux Etats-Unis, nous signale deux intéressantes et originales innovations qu'il a eu occasion de visiter à Chicago.

Une maison de 23 *étages* desservis par sept ascenseurs électriques, et un groupe de maisons dans la construction desquelles ne sont entrées que des briques en verre, remplaçant les briques émaillées.

L'originalité de ces deux modes de constructions, dont les Américains, pâtait-il, se louent beaucoup, vaut la peine d'être signalée.

DIAMANTS MIS A UN GRAND USAGE SOCIAL.—Le gouvernement du Cap vient de découvrir un moyen d'employer, à un grand usage social, les diamants que la nature a semés, avec tant d'abondance, dans la partie septentrionale de la colonie.

Il a fait armer huit sondes artésiennes d'un foret en diamant, à l'aide duquel ses ingénieurs fouillent la roche la plus dure avec une surprenante facilité. Sur vingt sept expériences, ils ont réussi, vingt-deux fois, à amener, à la surface d'une terre desséchée, de l'eau d'excellente qualité.

Une de ces sources artificielles a donné, par minute, quarante hectolitres, nuit et jour. C'est une fontaine inépuisable, dont la valeur dépasse, certainement, bien des fois, celle du diamant, qu'il a fallu employer, et qui, du reste, n'est pas plus endommagé que si on l'avait conservé dans un écrin.

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU.—Le vénérable pasteur protestant John Evans, âgé de soixante-douze ans citoyen américain, est fort connu dans le quartier des Ecoles, Paris, pour être des plus charitables. Depuis année il envoie à l'Assistance publique de nombreuses importantes, et tous les pauvres de l'arrondissement sont sûrs d'être chez lui bien accueillis. Sa femme de chambre lui recommandait, dernièrement, une jeune fille de dix-neuf ans, qui se trouvait dans la complet dénuement.

Un matin, à neuf heures, e le lui fut amenée.

Le pasteur était encore couché. Il vit bien vite qu'il avait affaire à une fille ; il tira ensuite, de son portemonnaie, une aumône, qu'il lui remit, puis il reprit, son portemonnaie sous son oreiller.

Très émue la jeune fille se jeta sur le vieillard et l'embrassa pour le remercier. Tout en se livrant à cette effusion, elle glissait la main sous l'oreiller et s'emparait du portemonnaie, puis elle sortit, se confondant en remerciements.

Quelques instants après, M. John Evans s'apercevait du vol. Le portemonnaie contenait 191 francs. Il porte plainte au commissariat de la Sorbonne.

UNE BÊTE DE PRIX.—On écrit, de Brieuc, au *Petit Parisien* :

"Il y a quelques jours, un cultivateur de Plemeur-Gauthier achetait un porc de la plus belle venue.

"Tandis qu'il était en train de rafraîchir la litière de son pensionnaire, le cultivateur, à sa grande stupéfaction, vit briller, à ses pieds, une pièce d'or de 20 francs au millésime de 1865.

"Le lendemain, un second, un troisième, un quatrième, puis un cinquième louis au même millésime vinrent, à la même place, éblouir les yeux de notre homme, dont ces trouvailles successives couvrent net le sommeil et l'appétit.

"Aussi, quelle existence !

"Le porc dort de sa loge pour prendre l'air, le cultivateur est sur ses talons, interrogeant anxieusement la fange où il se vautre.

"Mais il n'est pas de bonheur parfait sur cette terre.

"Le vendeur a eu vent de la bonne fortune qui s'est offerte à l'acheteur, et prétend rentrer en possession de son cochon, alléguant que celui-ci avait avalé le prix d'une roche toquée contre ses louis qu'on trouvait si miraculeusement.

Il soutient, en outre, que la bête doit encore rendre cinq louis et une bourse, et demande, sur-le-champ, l'autopsie de "l'hôtelier de soies".

L'acheteur, de son côté, affirme que les louis sont bien à lui, ayant acquis le contenant et le contenu, se fondant, d'ailleurs, sur ceci : que la bête peut avoir trouvé la bourse dans les champs.

"La contestation est, paraît-il, portée devant la justice de paix de Léandrieux."

MONOMANIE DU SUICIDE.—Barnard, le garçon de café récemment condamné, à Genève, à vingt ans de réclusion pour le meurtre de Mme Dava et de M. Fisher, a tenté, quatre fois de suite, de se suicider dans des circonstances particulièrement émouvantes, à la prison de l'Evêché. Il se porta, d'abord, dans la région du cœur, trois coups d'un instrument tranchant et se fit des blessures assez graves, mais sans danger. Quelques jours après, étant en traitement dans une cellule, il profita d'un moment où il ne se croyait pas surveillé, pour se pendre, mais son gardien arriva à temps pour le rappeler à la vie. Transporté à l'air dans un couloir, il se précipita, par-dessus la rampe, dans la cage de l'escalier ; par un hasard providentiel, il fut arrêté dans sa chute par un fil de fer ; les gardiens le ressaisirent, mais il leur échappa encore et se précipita, une seconde fois, de la hauteur de deux étages —cette fois, encore, sans se faire aucun mal.

SUICIDE AU CANON.—Un ouvrier serrurier, d'origine polonaise, M. Bototzky, demeurant 197, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris, a mis fin à ses jours d'une façon originale et qui a fait croire, un moment, dans le quartier, qu'une nouvelle explosion venait de se produire. Le malheureux, craignant, probablement, qu'aucun des moyens ordinaires ne lui réussit, avait visé, sur la table, un de ces petits canons de cuivre, dont on armait, autrefois les canots, de débarquement. L'arme bourrée, jusqu'à la gueule, de poudre et de mitraille, il s'est assis en face et a mis le feu à la lumière. Une explosion formidable retentit, qui mit en émoi tout le voisinage. On monta chez Botoztky, on enfonça la porte et on trouva l'infortuné gisant à terre, la poitrine ouverte. Le mort avait été foudroyante. L'aspect du cadavre était hideux, et des lambeaux de chair avaient été projetés, çà et là, dans la chambre.

Breuvage sain et délicieux.—Tel est le chocolat Ménier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MÉNIER, New-York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements.

La mort de Tissot, un prestidigitateur bien connu, sert de prétexte à un chroniqueur parisien pour rappeler une scène fort drôle dont il fut le principal acteur.

Un jour, il entre dans un café du boulevard et demande au garçon un bock, qui est servi immédiatement.

—Je ne vous ai pas demandé un sazagran, fait l'consommateur, en rappelant le garçon.

C'était, en effet, un mazagran qui se trouvait devant lui. On remporte le verre en s'excusant et on place devant lui un nouveau bock.

C'est trop fort ! s'écrie Tissot, vous me donnez une grenadine, maintenant !

Stupeur du garçon, qui retourne à l'office et rapporte un troisième verre de bière.

—Ah ! par exemple, je le trouve mauvaise, clame Pillusiolaiste, vous me donnez du vermouth, à présent.

Cette fois, le garçon, furieux, va chercher le gérant ; on s'explique, et Tissot, riant, avoue que c'était lui qui avait essamoté les trois bocks.

Les furoncles, plaies et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsepareille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

—LE—

KING'S ROYAL GERMATUER
GUERIT
LA GRIPPE.

Le Rév. W. G. F. Cunningham, éditeur de l'Ecole Hérraïte du Dimanche, M. E Church, du Sud, dit : "Grippe" s'est attaqué à moi pour la seconde fois le printemps dernier. Une bouteille de Germatuer m'a soulagé comme à la première attaque. Je me suis entièrement de barrassé de tout symptôme de la grippe pour le moment."

Rhumatisme.

Nouvelle Orléans, 20 août 1892.

Nous sommes heureux de reconnaître la valeur du King's Royal Germatuer que nous avons trouvé efficace dans toutes les affections rhumatismales.

Les Sœurs du Bon Pasteur.

EMPOISONNEMENT DU SANG.
Vieilles plaies signalées par les journaux.

Les nombreux amis de H. H Bigg notre ancien concitoyen, seront heureux d'apprendre que la vieille plaie qu'il avait sur la jambe et qui le faisait tant souffrir est entièrement guérie.—News Onea, Kentucky.

CATARRHE

Ce que le Dr Hawthorne sait au sujet du Germatuer.

Je suis guéri de catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin qui aurait, ni tait absorbé aucune médecine dans les derniers six mois, sauf le King's Royal Germatuer ; ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 20 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey, d'Atlanta, Gie a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Les petites misères de la vie.

Rien ne guérira de brûlures, de furoncles, de clous d'engelures, de même d'irritations entamées de tous genres comme le Germatuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il y ait soulagement.

—Fabriqué par le—
King's Royal Germatuer Co, seulement,
à Atlanta, Gie.

Faites usage des Pilules du Dr King pour le foie et la constipation.

L. L. LYONS, Agents distributeurs.
3 fév—

GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
CHEMIN DU BAYOU 170.
Pas de Remparts. Téléphone 479

La maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de sa profession qui lui sont confiés, soit ordinaires ou extraordinaires. Elle fournit à bref délai des voitures pour visites, promenades, mariages etc. etc., aux prix les plus réduits et aux conditions les plus modiques. A toute heure du jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév93

LEBRUN—Décédé lundi à 10 1/2 heures P. M. LUCIEN L. LEBRUN à l'âge de 46 ans et 2 mois, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société de Bienfaisance Lusitane Portugaise, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu mardi, 7 mars, à 8 heures P. M. précises, de la résidence du défunt, No 805 rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sans autre invitation.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à la cathédrale St Louis mercredi, le 11 mars 1893, à 8 heures A. M., pour le repos de l'âme de feue HENRIETTE FORTIER. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa sœur. Vve Aggée Bienvenu.
7 mars—4t

Firemen's Charitab e & Benevolent Association.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1893.

A une élection tenue ce jour pour nommer le bureau d'administration, les neuf qui seront ont été élus pour servir l'année.

1st DISTRICT.	2me DISTRICT.
John Fitzpatrick.	Geo. A. Chapella.
R. Garcia.	V. Mauberret.
J. J. Clarke	J. Journée.
M. J. Flynn.	A. Fajal.
W. J. Kane.	J. Spitzfaden.
A. J. Desmond.	V. E. Gonzales, Jr.
J. J. Connell.	A. Delord.
A. C. Ladreyt.	R. C. Morgan.
Sol. Lion.	A. Revanac.
L. Josephson.	J. J. Vallot.
J. T. Callahan.	J. L. Dabuc.
T. J. McKay.	Wm Johnson.
M. Bolger.	
E. H. A. Mooney.	

3me DISTRICT.	4me DISTRICT.
L. Knep.	R. B. Schreiber.
J. Hefer.	Jac's Boss.
R. F. Bienvenu.	E. J. Keyes.
Geo. Delamore.	Geo. W. Sadler.
Geo Glatz.	A. Ellis.
L. Davis	Fred. Schneider.
Geo Goertz.	J. A. Douglas.
Louis Vernon.	J. J. Kuhner.
H. Miester.	F. Casranino.
L. B Muro.	Ed. Mullen.
Felix Provet.	Ed. Flood.
T. C. Maynier.	J. J. McEvoy.
7 mars—1f	

Bureau du Trésorier de la Ville.—Nouvelle-Orléans, 3 mars 1893—Toutes les Buvettes sans licences seront poursuivies devant les tribunaux conformément à l'acte 33 de 1886. et tous véhicules sans licence arrêtés après le 10 mars 1893.

CHS H. SCHENK,
Trésorier.
5 mars—au 10

J. VERGNOLE,
SUCCESSEUR DE CAZAUX & VERGNOLE
Importateur et Marchand Commissionnaire,
VINS ET LIQUEURS.
Fabricant de Cordiaux et de Sirops.
EAUX DE VIE. (Whiskies) sans
Une Spécialité.
SEUL AGENT pour la vente des Vins de **A. MEIN & CIE**, de Oakville, Cal.
63 rue Decatur, Nlle-Orléans.
4 mars—1m

Avis spécial.

Nouvelle-Orléans, 28 février 1893—A une assemblée spéciale du Conseil d'Administration de la **New Orleans Co-Operate Banking Association**, tenue le 28 février 1893, M. W. P. WALL a été élu caissier de l'institution.
1er mars— A. F. HIMEL, Président.

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.

A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2:30 heures P. M.

Cinq courses ou plus chaque jour.

Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.
2 déc—6 m

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
28 RUE TCHOUPITOULAS.

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.
No 164 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893 :

Primes reçues pendant ces neuf mois	
Sur risques d'incendie	$114,646 97
Sur risques maritimes	2,622 08
Sur risques de rivières	4,001 20
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	136,885 00
Reçu	$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892	38,220 00
	$119,935 15
Pertes payées :	
Sur risques de feu... $48,295 02	
Sur risques maritimes 381 63	
Sur risques de rivières 2 80	
	$48,680 05
Primes reçues..... $13,842 75	
Réassurances 3,353 96	
Dépenses totales... 12,853 29	
Taxes 9,827 99	
Frais d'avocat et de cour 431 40	
Compte de courtage.. 3,296 13	
	$41,286 22
	$92,975 27
Moins—Réserve pour pertes non adjugées	$10,337 00
	$26,959 78
Ajouter : Compte d'intérêt et loyer	$16,672 78
Bénéfice	$41,982 92

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets recevables	3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	26,605 55
Primes en cours de collection	20,965 80
Propriété foncière	163,660 55
Argent comptant	13,9 2 64
Actions de banque (valeur du marché)	6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10,680 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,933 00
Actions de l'Association de l'Opéra Française Limited (valeur du marché)	1 200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28 632 00
Bons 7 pour cent ville de Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,295 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)	18 900 00
Avance sur l'habitation Olivier	6 292 52
Machine de Burma etc	2,400 00
Jugements	900 00
Primes dues par le gouvernement des Etats Unis	7,899 44
Total	$331,077 44

Le reposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie à la date ci-dessus.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment ce devant moi, ce mars bureau, Nouvelle Orléans, Lna. ce quatrième jour de mars 1893

JAS. FARRY,
Notary.
5 mars—1m

THEATRE DE L'OPERA.
SAISON 1892-1893.
PRIX POUR LA SAISON.

Loges de rez-de-chaussée	$500
Baignoires (saison)	350
Fauteuils d'orchestre (saison)	300
Loges grillées (saison)	300
Parquets en avant des poteaux (saison)	65
Entrée générale	1

Les prix des Matinées seront les mêmes que d'habitude

Les souscripteurs de la saison dernière auront le privilège jusqu'au 15 février M. MARINI 5 février 1893 de renouveler pour leurs mêmes loges et siéges sans paiement de primes.

Le Nlle soir 27 février 1892 A 8 heures, le choix des loges et siéges restant encore sera fait à cette au Théâtre de l'Opera.

Cette vente est faite ne pas dans le but de garantir une prime que de décider entre les applicants de loges et siéges.

Après Lundi les sièges de parquet seront à pour chaque [illegible] A partir de JEAN STUB

Les souscripteurs de parquet [illegible] ces [illegible] les premières représentations [illegible] et des représentations [illegible] les plus [illegible] auront lieu les mêmes souscriptions.

J. TUYES,
JOS. A. HINCKS,
H. LABOUSSINI,
Liquidateurs.

Prendre l'ascenseur.
26 fév—1m

BUREAU du Board des Assesseurs d'Etat. Paroisse d'Orléans : chambre 15, Hotel de Ville. Nouvelle-Orléans 24 février 1893 Toutes les personnes sujettes à être taxées sur la propriété de toutes descriptions, à cet immobilières ou mobilières, sont par la présente notifiées conformément à la section 24 de l'acte 100 de 1890, de l'assemblée des propriétaires pour 1893 dans les différents districts d'assessement pour la paroisse d'Orléans a été complété et est une liste a été exposée au bureau à partir du 1er mars jusqu'au 20 mars 1893, inclusivement, de 9 heures A. M à 4 heures P. M., pour inspection et correction

Tous les contribuables sont instamment invités à mettre à profit cette occasion qui leur est offerte de faire connaître leurs objections à tout assessement et de vérifier si le dit assessement est correct, d'après la valeur vénale prescrite par la loi.

J. M. GLEASON,
28fév—10f Président.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, (Hôtel de Ville 10 février 1893.)

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent au fidèle, l'officier Tory-gano, alors qu'il remplissait ses devoirs

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c.; 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers.
J. S. LANDRY
Surintendant.
26 oct—dam et dim

Changement de local

M. F. C. PHILIPPE a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il a transféré son imprimerie du No 62, rue de Chartres, au No 40 rue Saint-Louis, en face l'Hôtel Royal.

Son établissement est des mieux outillés pour la prompte livraison et la parfaite exécution de tous les travaux qui lui sont confiés.
29 janv—

Avis spécial.

Huile à l'épreuve du feu—Fire proof oil—la meilleure au monde, 10 cts. le gallon.

Cause inodore, ne salit pas, ne tache pas. Remplace le gaz, Gasoline, Gazoline, Stoves, etc., les plus beaux articles du genre aux prix les plus réduits. Prompte attention donnée aux commandes reçues par la malle. FERDINAND PECOUL,
60 rue de Chartres, près Bienville.
9 fév—1m

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que, en p'ue de son Café Restaurant et de son Agence Maritime qu'il a fondés en 1